

CONFEDERATION

CFTC : organisation structurée, 90 ans d'existence, représentative au plan national depuis 1966, implantée dans toutes les professions et sur tout le territoire. Regroupement de syndicats.

SYNDICALISME NON CATEGORIEL

Etudie et défend les intérêts des salariés, toutes catégories confondues : ouvriers, employés, agents de maîtrise, cadres. Un contre exemple : la CFE CGC qui défend les cadres.

INDEPENDANCE

« Bornant strictement son action à la défense et à la représentation des intérêts généraux du travail, la Confédération assume la pleine responsabilité de cette action qu'elle détermine indépendamment de tout groupement extérieur, politique ou religieux »

Art. 1^{er} des statuts confédéraux

REFORMISME

Jusque vers les années 1990, le paysage syndical était souvent décrit comme composé d'une part d'organisations révolutionnaires (CGT, CFDT jusqu'à son recentrage, SUD) et d'autre part de syndicats réformistes (CFTC, CGT-FO, CFE-CGC). Le qualificatif de réformiste s'opposait à celui de révolutionnaire pour désigner la recherche d'une transformation progressive de la société par la négociation et la conclusion d'accords collectifs par opposition à une stratégie de conflit visant à obtenir des ruptures brutales dans les équilibres de la société. Mais depuis une vingtaine d'années, avec la réduction sensible du pouvoir de séduction des idéaux révolutionnaires, le syndicalisme français a été amené à s'engager davantage dans la démarche réformiste à l'exemple des autres syndicalismes européens.

Or les économies libérales présentent désormais des signes inquiétants pour la liberté et la dignité des travailleurs et l'appel à la réforme signifie le plus souvent la remise en cause sévère et durable du progrès social.

C'est pourquoi la CFTC, sans modifier son comportement préfère qualifier sa démarche d'action constructive.

CONCERTATION

Echange entre plusieurs personnes afin de prendre, si possible, une décision, une orientation ou une position commune. Cela nécessite un ou plusieurs intervenants qui sont d'avis différents mais qui souhaitent aboutir dans leur réflexion ou leur démarche.

NEGOCIATION

Processus qui vise à rechercher, dans le souci du bien commun, une position durable acceptée par ceux-là même qui, au départ, s'opposaient. Elle permet, dans les entreprises, dans les branches professionnelles, dans les territoires comme au niveau national, de faire se rencontrer les hommes, d'organiser la paix sociale.

MEDIATION

Lorsque les tensions deviennent trop fortes ou lorsque l'incompréhension gagne du terrain, la CFTC préconise le recours à la médiation. Celle-ci joue un rôle efficace de prévention des conflits violents. Elle permet à un intermédiaire, choisi par les négociateurs, de faciliter la reprise du dialogue, de rapprocher les points de vue, de relancer la négociation.

PARTICIPATION

Les salariés sont reconnus comme acteurs et partenaires et sont équitablement associés aux résultats de leur entreprise (à distinguer de la cogestion).

La participation révèle une certaine vision de l'entreprise, comme communauté de travail et d'intérêts :

- le salarié ne doit pas être un simple exécutant. Il a son mot à dire sur l'organisation, l'exécution et les conditions de son travail

Elle implique :

- une volonté de dialogue, un travail d'équipe, un souci de la valorisation de personnes
- une réflexion sur les notions de responsabilités, autorité...

FAMILLE

Selon le principe de subsidiarité, la famille, quelle qu'en soit la structure, reste le premier corps intermédiaire naturel entre la personne et la société. Elle est la source de l'identité et de l'équilibre des personnes. La cellule familiale est l'école fondamentale de l'apprentissage des relations humaines dans tous les domaines, y compris celui de la gratuité et de l'amour qui sont la meilleure réponse à la montée du matérialisme et des égoïsmes.

VALEURS SOCIALES CHRETIENNES

Les valeurs sociales chrétiennes donnent sens et cohérence à notre action. Elles définissent chaque personne comme pouvant être acteur de sa vie et auteur de ses choix, elles renvoient à la responsabilité de la personne.

Le syndicalisme chrétien s'appuie sur une vision globale de la personne (et non pas du groupe) qu'il met au cœur de l'activité socio-économique

DIGNITE DE LA PERSONNE

Chaque personne est unique, irremplaçable, toute tentative pour la réduire à l'identique, la considérer comme un produit de consommation jetable est une atteinte à sa dignité.

BIEN COMMUN

Mise en œuvre des moyens politiques, culturels, économiques et sociaux qui visent à faciliter la possibilité pour chaque personne de s'épanouir librement dans le respect des autres et l'égalité des chances. Il est une invitation à chercher le juste équilibre entre la préservation des intérêts particuliers légitimes et l'intérêt communautaire de l'entreprise ou de la société.

SUBSIDIARITE

Le principe de subsidiarité exprime l'idée selon laquelle la décision doit être prise au plus près des personnes ou des groupes concernés. La subsidiarité implique donc décentralisation administrative et délégation de pouvoir.

PARITARISME

Les militants CFTC participent au fonctionnement de très nombreux organismes sociaux à gestion ou à administration paritaire permettant de gérer de nombreux dispositifs sociaux : caisses d'assurance maladie, caisses d'allocations familiales, caisses de retraite, conseils de prud'hommes, ... cette gestion est assurée par les partenaires sociaux évitant ainsi de confier la vie sociale aux seules décisions de l'Etat ; syndicats et patronat, dans cette démarche de paritarisme, démontrent leur responsabilité de corps intermédiaire.